

## Cérémonie du 11 Novembre

Emotion , solennité et devoir de mémoire



Cérémonie du 11 Novembre

Lors d'une cérémonie solennelle et émouvante, Pavie a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 qui marquait, après quatre années de combats, la fin d'une guerre affreusement meurtrière. Le Maire Jean Michel BLAY a fait lecture du message du ministre des Armées et de la secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire qui a évoqué les horreurs de la guerre et la nécessité du souvenir "dont doivent s'emparer les jeunes générations". La partie officielle de la cérémonie en présence des autorités militaires de Mickael Aurora pour le Département et du conseil municipal de Pavie a été menée par le capitaine des pompiers et magistralement orchestrée musicalement par l'école de musique de Pavie aux airs de la Marche des Enfants de troupe, de la sonnerie aux Morts de la Marseillaise et de l'hymne européen pour clôturer.

Pour participer à la mémoire de guerre, les jeunes générations ont accompagné les autorités et le public venu en grand nombre. Les enfants de la classe CM2 de Mme Bessé ont lu à tour de rôle des textes de guerre poignants d'Henri René Lucante extrait de son carnet journal « Mes mémoires sur la bataille de Verdun » et d'un poème d'Arthur Rimbaud (le dormeur du Val). Après le dépôt de gerbes au monument par les autorités locales et départementales les enfants présents ont déposés des bouquets de fleurs au pied de l'arbre de la Liberté. La cérémonie s'est terminée par le salut et les remerciements des autorités au porteur du drapeau , aux représentants des anciens combattants Mrs CASTEX , AUTEFAGE et TRAMONT et bien sûr un chaleureux bravo à tous les enfants de l'école de Pavie et leur maitresse.

La cérémonie officielle terminée un vin d'honneur a été servi à tous les participants dans la salle Bernard IV de la Maison de la Culture de Pavie.